

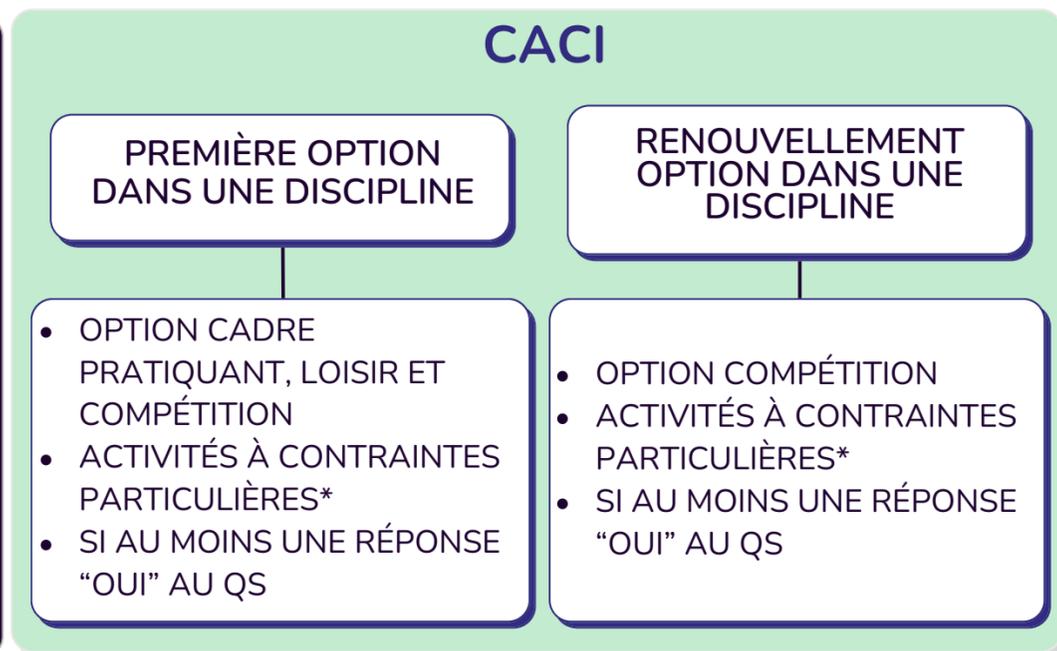
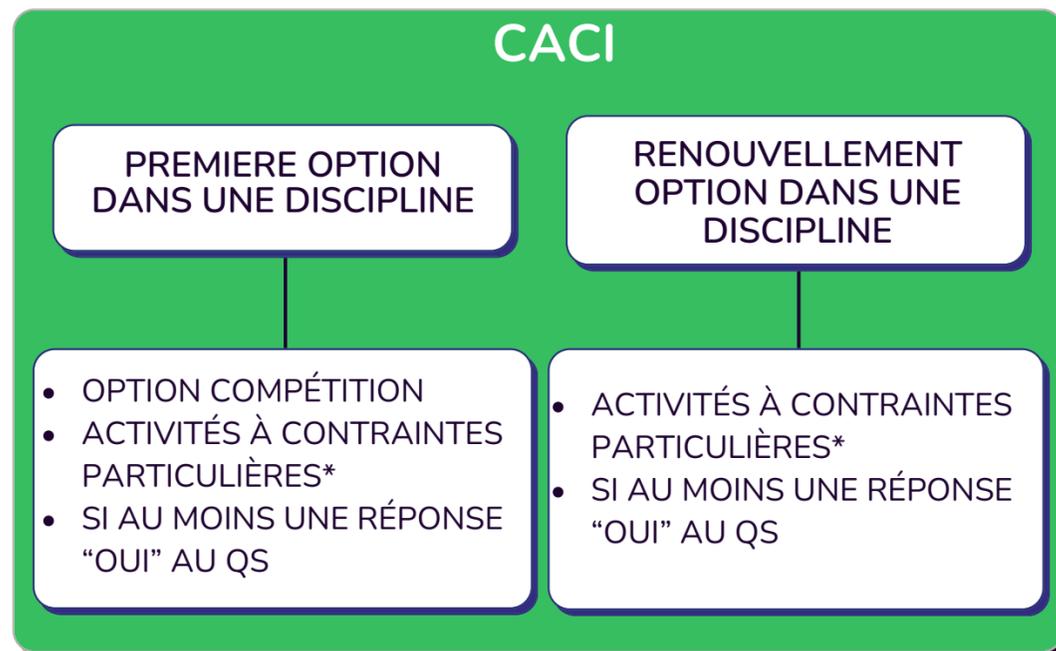
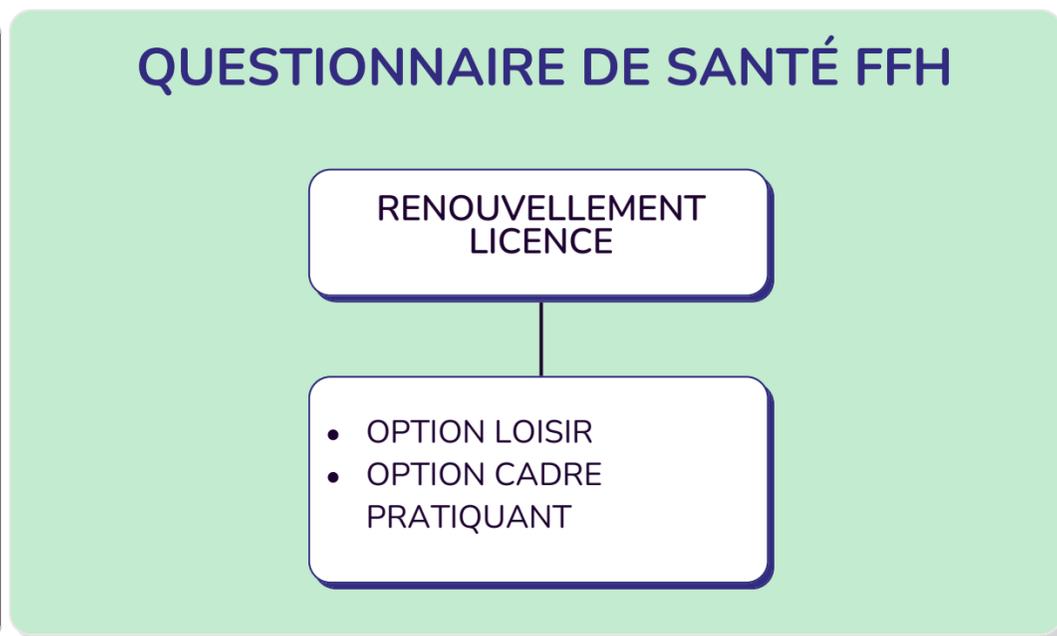
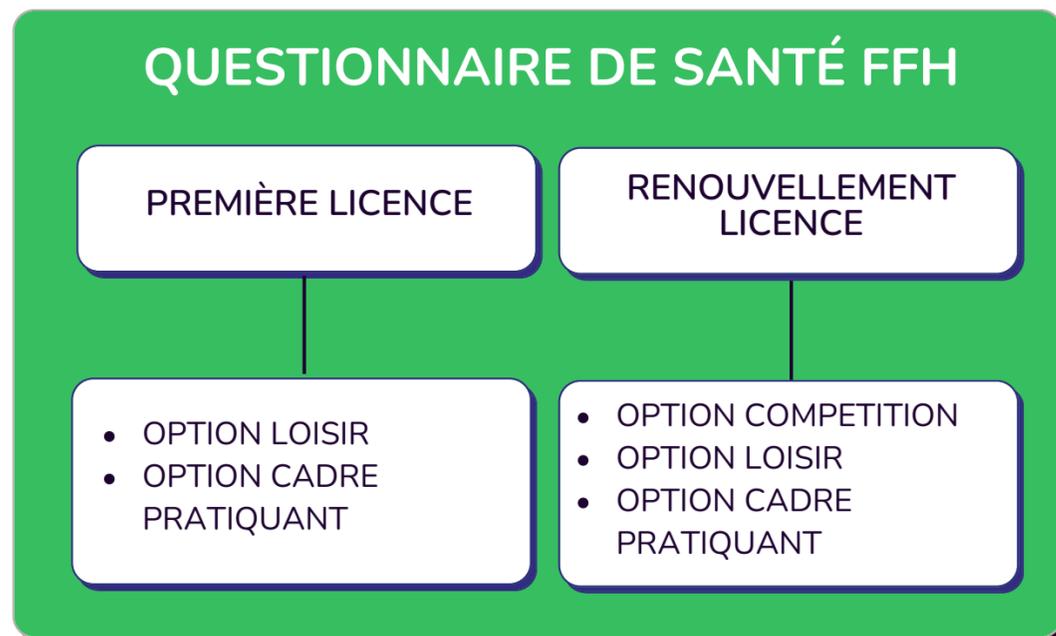
# REGLES MEDICALES - LICENCE HANDISPORT

## LICENCIÉ(E) MINEUR

## LICENCIÉ(E) MAJEUR

PREMIÈRE DEMANDE  
OU RENOUVELLEMENT  
D'UNE OPTION CADRE  
NON PRATIQUANT

RIEN À FOURNIR



\* Les activités à contraintes particulières sont les suivantes : plongée, tir sportif, biathlon et ball-trap. Pour la plongée, la première année, le CACI doit être délivré par un médecin fédéral FFH ou FFESSM.

# REGLES MEDICALES - ATP HANDISPORT

## PASS'SPORT 2 JOURS

## ATP LONGUE DURÉE

PREMIÈRE DEMANDE OU  
RENOUVELLEMENT D'UN  
ATP NON PRATIQUANT

RIEN À FOURNIR

### QUESTIONNAIRE DE SANTÉ FFH

DEMANDÉ POUR  
CHAQUE PASS'SPORT  
2 JOURS

### QUESTIONNAIRE DE SANTÉ FFH

RENOUVELLEMENT  
ATP LONGUE DURÉE

### CACI

- SI AU MOINS UNE RÉPONSE "OUI" AU QS
- ACTIVITÉS À CONTRAINTES PARTICULIÈRES\*

### CACI

- **PREMIER** ATP LONGUE DURÉE
- SI AU MOINS UNE RÉPONSE "OUI" AU QS
- ACTIVITÉS À CONTRAINTES PARTICULIÈRES\*

\* Les activités à contraintes particulières sont les suivantes : plongée, tir sportif, biathlon et ball-trap.  
Pour la plongée, la première année, le CACI doit être délivré par un médecin fédéral FFH ou FFESSM.